

BULLETIN MUNICIPAL

Juillet 2024



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Mairie: 02 97 93 40 39

Fax: 02 97 93 11 29

E-mail: mairie@campeneac.fr

Site: www.campeneac.fr

Portable garderie: 06 76 03 21 44

Atelier communal: 02 97 93 46 79

• Horaires de la Mairie:

	8h30/12h30	13h30/16h30
Lundi	Fermeture au public	Sur RDV
Mardi au vendredi	Ouverture au public	Sur RDV
Samedi	Ouverture au public	

• Mme Le Maire reçoit sur rendez-vous:
Jeudi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00

• Permanence de l'assistante sociale:
3^e jeudi du mois, de 9 h 30 à 12 h 00
sur rendez-vous au 02 97 73 22 00

MÉDIATHÈQUE L'OISEAU LIRE

Tél. 02 97 93 15 79

• Médiathèque:

Mercredi: de 14 h 00 à 18 h 30

Vendredi: de 16 h 00 à 18 h 30

Samedi: de 10 h 00 à 12 h 00

• Internet: Mercredi de 14 h 00 à 17 h 30

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 02 97 93 45 00

4 Place de la Mairie

• Ouverture au Public:

- Du lundi au vendredi: 14 h 15 – 16 h 45

- Samedi: 9 h 15 – 12 h 00

• Départ du courrier:

- Lundi au vendredi: 15 h 00

- Samedi: 11 h 00

DÉCHETTERIE

Tél. 02 97 72 33 02

- Lieu: P.A. du Bois vert à PLOERMEL

- Horaires:

Lundi: Fermé

du mardi au samedi:

9 h 30 – 11 h 50 / 13 h 30 – 17 h 50

SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES	P.2
ÉDITO	P.3
ACTUALITÉS MUNICIPALES	P.4
• Nouveaux Conseillers municipaux M. David Delerue et Mme Pascale Pongéard	
• Cérémonie de départ en retraite d'un agent municipal	
• Travaux salle polyvalente	
• Rappel : Court de Tennis extérieur accessible et sécurisé sur 7smash	
• Résultat des travaux de la Commission Sécurité routière	
• Sensibilisation à la citoyenneté et aux valeurs de la République	
• Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants !	
• Le Domaine des Genêts	
• Avancée de la procédure de révision du PLU	
• Lutte contre le frelon asiatique	
• La cérémonie de Commémoration de l'Armistice du 8 Mai	
• Nouveau Commerce dans la Commune : L'ELIXIR	
COMMISSION DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	P.9
• Des Festivités au Château de Trécesson !	
• La grande randonnée vers Paris	
• Civilité • Châtaignier	
ACTUALITÉS DE L'INTERCOMMUNALITÉ	P.10
• La Redevance Déchets bientôt mise en place	
COMMISSION FINANCES PUBLIQUES	P.11
• Finances Comment est constitué le budget	
COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET DU VIVRE ENSEMBLE .	P.14
• Budget CCAS	
• Rectificatif Repas des aînés	
• Dispositif argent de poche	
• Espace autonomie Santé	
• Second atelier sommeil et sophrologie	
• Fermeture estivale de la Maison des Solidarités	
COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES	P.16
• Du nouveau pour la rentrée à l'Accueil de loisirs périscolaire	
• Cérémonie de remise des dictionnaires	
• Carnaval des écoles	
• Gestes de 1 ^{er} secours	
VIE SCOLAIRE	P.18
• Ecole Théodore Monod • Ecole Notre Dame	
COMMISSION CULTURE ET COMMUNICATION	P.20
• Fêter les JO en couleurs !	
• Grande nouveauté : une Soirée Cinéma en plein air le 6 juillet	
• Une envie de lire sous le parasol ?	
UN TEMPS POUR... SE DÉPASSER.....	P.22
• Rencontre avec Aurélien Duval	
COMMISSION VIE ASSOCIATIVE	P.24
• Subventions aux associations	
COMMISSION AMÉNAGEMENT URBANISME ET ENVIRONNEMENT ...	P.27
• Points sur les travaux entrepris en 2024	
CALENDRIER DES FÊTES 2024	P.28

Rédaction

Comité de rédaction: Hania Renaudie, Cécile White, Bruno Gabard, Sandra Dragon, Isabelle Morin-Diégo, Stéven Jugel.

Rédacteurs: Hania Renaudie, Cécile White, Bruno Gabard, Nolwenn Le Moigne, Chantal Largeau, Pierre Noël, Pascal Savigne.

Photographes: Jean-Michel Largeau, Grégory Renaudie.

Maquette: Service Communication de la Mairie de Campénéac

Réalisation: Photext, Vannes - 02.97.40.53.03



Chères campénéacoises, chers campénéacois,

La conjoncture économique ainsi que le contexte politique national et international sont actuellement préoccupants. Notre Commune se doit de poursuivre ses transformations pour lui permettre de mieux répondre à vos besoins. Néanmoins, l'anticipation et la prudence sont de mise et guident les choix de la municipalité.

La situation financière de la Commune est saine avec un excédent de fonctionnement reporté de 439 537, 80 € pour l'année 2023. Au vu du contexte incertain, nous avons marqué une volonté de poursuivre l'effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de pouvoir continuer à porter des projets d'investissement structurants pour Campénéac. Nous avons par ailleurs une bonne capacité dynamique de désendettement car en 2023, elle est de 1.6 années. Une Commune est considérée en alerte rouge lorsqu'elle atteint le chiffre de 10 années. Les annuités de la dette diminuent à un moment clé, ce qui nous permet d'envisager des projets d'investissement. Toutefois, le maître mot étant l'anticipation et la prudence, il importe en qualité

d'élus responsables d'anticiper une baisse future des dotations de l'Etat en raison de l'endettement inquiétant de la France et de prévoir par mesure de précaution, une légère augmentation des impôts fonciers soit environ 4€ par mois pour un foyer moyen.

Les projets portés actuellement par la municipalité avancent sereinement. Les travaux de l'Unité de restauration scolaire se poursuivent à l'intérieur du bâti avec la mise en place des cloisons. Malgré la météo, aucun retard n'est enregistré et nous sommes à ce stade en avance sur le planning. En outre, dans la structuration des services offerts à la population, un lieu dédié à l'accueil de loisirs se situera dans l'ancienne école maternelle Notre Dame et sera effectif dès septembre 2024. Par ailleurs, des travaux en matière d'accessibilité des établissements recevant du public sont planifiés sur deux ans avec pour cette année, des aménagements prévus pour la Mairie, l'agence postale, la médiathèque et l'Eglise. Enfin, nous poursuivrons les travaux de sécurisation des routes pour limiter la vitesse de circulation des automobilistes.

Face à ce contexte de morosité, nous avons la chance de vivre dans une Commune qui se développe et qui rayonne grâce à son dynamisme associatif. Pour résumé : « On peut dire qu'il y a toujours quelque chose à Campénéac ! ». Nous devons donc nous nourrir de cette belle énergie à laquelle les élus de la Commission Culture et de la Commission Vie associative contribuent pleinement. Je tiens en qualité de Maire à remercier chaleureusement tous les élus qui m'accompagnent dans cette belle aventure, tous les bénévoles et les habitants qui ont pris le temps de me proposer leur aide pour la tenue des bureaux de vote pour les élections législatives. Cet esprit d'entraide est précieux et je vous renouvelle mes remerciements.

Je souhaite également dans cet édito mettre à l'honneur l'initiative d'un sportif campénéacois M. Aurélien Duval qui a porté haut l'image de notre Commune en participant au Marathon de Paris et dont le récit de son aventure est relaté dans ce bulletin. J'ai été aussi très touchée de la démarche de la jeune campénéacoise Léonie Coué, élève de CEI qui a souhaité sensibiliser ses camarades de classe au Don du Sang. J'adresse donc tous mes félicitations à M. Aurélien Duval et à Melle Léonie Coué.

Bel été à vous toutes et tous ainsi qu'à vos proches.

Bien à vous.

Hania RENAUDIE.

Nouveaux Conseillers municipaux Mme Pascale Pongérard et M. David Delerue

D'une part, le Conseil municipal du jeudi 2/05 a officialisé l'installation de M. David Delerue en qualité de conseiller municipal. Il remplace M. Patrice Tranvaux qui a souhaité céder sa place pour pouvoir se consacrer pleinement à sa vie familiale.

D'autre part, le Conseil municipal du jeudi 27/06 a officialisé l'installation de Mme Pascale Pongérard en qualité de conseillère municipale. Elle remplace Mme Luce Argente qui a déménagé pour des raisons professionnelles.

Mme Le Maire ainsi que l'ensemble des membres du Conseil municipal, tiennent à remercier chaleureusement M. Patrice tranvaux pour son implication durant ces 4 années de mandature en portant la richesse de nos sentiers dans le cadre de Ploërmel Communauté pour le développement des circuits Gravel et son accompagnement également sur des thématiques liées à la sécurité routière et au tourisme. Par ailleurs, nous tenons également à adresser nos vifs remerciements à Mme Luce Argente pour son implication dans la mise en place du dispositif argent de poche et de sa contribution à la Commission Culture.

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Pascale Pongérard et à M. David Delerue au sein de l'équipe municipale et nous les remercions vivement de leur présence à nos côtés.



Ainsi lors du Conseil municipal du 2/05, M. Patrice Tranvaux (à gauche de la photo) a transmis le flambeau à M. David Delerue (à droite de la photo).

Enfin, lors du Conseil municipal du 27/06, Mme Luce Argente (à droite de la photo) a transmis le flambeau à Mme Pascale Pongérard (à gauche de la photo).



Cérémonie de départ en retraite d'un agent municipal



La Cérémonie de départ en retraite de l'agent municipal Mireille Nays a eu lieu le mardi 09 janvier 2024 à 19h dans la salle du Conseil municipal.

Durant 12 ans, elle s'est investie avec discrétion et efficacité dans ses missions périscolaires (service à la cantine, encadrement des enfants durant la pause méridienne) ainsi que dans l'entretien des locaux publics.

Avec émotion, elle avait indiqué à Mme Le Maire qu'elle avait eu plaisir à s'occuper de « mes petits ! » en parlant des élèves.

Lors de cette cérémonie, Mireille Nays a été très entourée. Ses collègues, sa famille et des élus ont tenu à être présents.

Mme Le Maire tient à remercier au nom de l'ensemble des membres du Conseil municipal, Mme Mireille Nays pour son investissement. Nous lui souhaitons une belle retraite pour le plus grand bonheur de son époux, ses enfants et petits-enfants.



Travaux salle polyvalente

La phase 2 des travaux concerne la réhabilitation de la salle polyvalente.

Ces travaux sont planifiés de février 2025 à décembre 2025.

Dans les salles 1 et 2 (actuellement salles dites « carrelage »), il s'agira de la réfection des sols, des murs et des plafonds.

De ce fait, ces deux salles seront totalement indisponibles pendant toute la durée des travaux de la phase 2.

La salle parquet sera accessible durant cette période, mais elle

fera, elle aussi, l'objet d'un changement de mode de chauffage (vers une pompe à chaleur), avec la dépose du chauffage actuel et l'installation des nouveaux équipements.

Ces travaux seront programmés pendant des périodes de congés scolaires afin de limiter au maximum l'impact sur nos activités dans la salle parquet. Les dates des interventions seront communiquées dans le courant de l'année 2025.

A noter que la cuisine ne sera pas utilisable pendant toute la durée des travaux.

Rappel : Court de Tennis extérieur accessible et sécurisé sur 7smash

La Commune de Campénéac permet de rendre le court de tennis réservable et facilement accessible à tous !

Il est mis gratuitement à disposition de toutes les campénéacoises et tous les campénéacois 7 j/7, 24 h/24, vous pouvez désormais réserver en ligne puis accéder au terrain avec le code que vous recevrez par SMS !

N'hésitez pas à vous connecter sur : <https://www.7smash.fr/7S/campeneac-tennis-libre>

➡ 1^{re} étape : Créer gratuitement votre compte d'accès pour la première connexion.

➡ 2^e étape :

• Vous êtes adhérent au Club de Tennis de Campénéac, prenez contact directe-

ment auprès du Président de Tennis M. Nicolas Kolytcheff afin de bénéficier de la gratuité d'accès.

• Vous êtes habitant de Campénéac, prenez contact avec la Mairie afin de bénéficier de la gratuité d'accès en vous munissant d'une copie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Merci de préciser votre adresse mail et votre numéro de portable.

L'accueil de la Mairie est à votre disposition tous les matins du mardi au samedi ou directement par mail : mairie@campeneac.fr

• Pour tous les autres amateurs de Tennis : le court est accessible après une réservation en ligne de 8 €.

➡ Pour toute question sur les modalités de réservation ou de création du compte en ligne, n'hésitez pas à contacter le service 7smash au 09 82 56 32 07 ou par mail : contact@7smash.fr

Ils sont à votre disposition 7j/7 de 8h à 22h.

Alors n'attendez pas, créez votre compte dès à présent pour l'année 2024-2025 !



RÉSULTAT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Il a été constaté depuis plusieurs mois un trafic en hausse dans notre Commune, avec une vitesse qui semble excessive, et la crainte pour la sécurité des piétons et des usagers de la route.

Une Commission «sécurité routière» a été spécialement constituée en septembre 2023 pour étudier ce sujet.

Elle est composée de 6 élus : Mme le Maire, Chantal GRANDVALLET, Chantal LARGEAU, Nolwenn LE MOIGNE, Pierre NOËL et Patrice TRANVAUX.

Les objectifs de la Commission Sécurité routière ont été ainsi définis :

- Réduire la vitesse de circulation
- Maintenir la qualité de vie des habitants
- Assurer la sécurité de tous les usagers de la route (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, automobilistes,...)

La Commission s'est rendue sur place dans les différents secteurs de Campénéac à 3 reprises, les samedis 28 septembre 2023, 18 novembre, et 3 février 2024. Lors de la première visite, le groupe était accompagné de M. Michel MAILLARD (Responsable Voiries du Département pour le site de Ploërmel), qui a pu apporter son expertise concernant les différentes solutions possibles selon la configuration des lieux et leur fréquentation.

Le groupe s'est à nouveau réuni à 3 reprises pour définir les dispositifs à mettre en place sur les 6 zones identifiées les 6 février, 9 mars et 11 juin 2024.

Une réunion d'information a également été proposée aux habitants du Pas aux Biches et de la Ruée le samedi 30 mars 2024.

Les zones identifiées qui nécessitent des améliorations en termes de sécurité sont au nombre de 6 :

- Rue du Clos Doris
- Route de Néant/Yvel - croisement avec rue de l'Enchanteur
- Route de Néant/Yvel - carrefour Lotissement Les Pins
- Le Pas aux biches
- La Ruée - carrefour avec route d'Augan
- Les Minieux

Les aménagements seront effectifs à partir du mois de septembre 2024 dans les zones concernées : matérialisation de nouveaux passages piétons, installation de 8 figurines «silhouettes Piéto», rétrécissements de chaussée avec le positionnement de balises d'obstacle et un marquage au sol pour délimiter des espaces réservés aux piétons, pose de ralentisseurs de type coussin berlinois, et la mise en place de panneaux de signalisation au niveau



Silhouette Piéto®

des entrées d'agglomération instaurant la réglementation «priorité à droite» dans toute l'agglomération (sauf rue du cimetière) ainsi que la limitation de vitesse à 30 km/h.

Deux radars pédagogiques mobiles alimentés par des panneaux solaires sont également en cours d'acquisition. Ils seront déplacés régulièrement dans le bourg et dans les villages afin de sensibiliser les automobilistes à la vitesse. Ils permettront de relever le nombre de passages de véhicules ainsi que les vitesses dans le but d'analyser les données collectées.

Le coût total de ces aménagements s'élève à 24 509,93 € HT. Une subvention du Conseil Départemental (PST) de 10 803,43 € HT et les Amendes de polices (7 716,73 € HT) financeront une grande partie de ces équipements à hauteur de 60%.

SENSIBILISATION À LA CITOYENNETÉ ET AUX VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE



La municipalité de Campénéac a eu le plaisir d'organiser une visite de découverte des services administratifs de la Mairie et de sensibilisation aux valeurs républicaines.

Le vendredi 7 avril 2024 à 14h les élèves des classes de CEI et de CMI des écoles Théodore Monod et Notre Dame ont été accueillis par les élus et les agents administratifs. Ils ont découvert les symboles de la République, les



missions des services, les tableaux officiels des Présidents de la 5e République, le plus ancien et le plus récent registre d'état civil et de délibérations du Conseil municipal, ainsi que le plan local d'urbanisme de la Commune.

Ce temps d'échange s'est achevé par un goûter et chaque élève est reparti avec un livret pédagogique sur le fonctionnement d'une Commune. Un jeune élève du CEI avec spontanéité a dit à la fin de la visite " On a vraiment du bol !!!"

Mme Le Maire adresse ses vifs remerciements à l'ensemble des élus pour leur disponibilité et en particulier à Mme Nolwenn Le Moigne en qualité d'adjointe aux affaires scolaires d'avoir contribué grandement à l'organisation de cet événement ainsi qu'à Mme Emmanuelle Chavois (Directrice générale des services), Mme Florence Bayon Chaslin (secrétaire administrative principalement en charge de l'urbanisme) et Mme Hélène Malon (secrétaire administrative en charge de l'accueil) pour leur précieuse contribution.

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants !

Le vendredi 14/06 à 19h30, les nouveaux arrivants ont été reçus en Mairie par les membres du Conseil municipal et ont pu échanger également avec leur élu de proximité.

Cette année, 46 foyers ont été conviés dont 19 ont pu participer avec 35 nouveaux-arrivants à la Cérémonie.

Un kit de bienvenue comportant de nombreuses informations a été remis à chaque nouvel-arrivant.

Les représentants des associations étaient également disponibles pour faire découvrir leur association et les diverses activités proposées. Mme Le Maire leur adresse au nom de l'ensemble des élus ses vifs remerciements.

Pour toutes les personnes qui n'ont pu malheureusement se libérer, un kit est à leur disposition à l'accueil de la Mairie et un forum des associations sera organisé le vendredi 06/09 de 17h30 à 19h30 à la salle des sports.



LE DOMAINE DES GENÊTS

Après plusieurs semaines de travaux, nous sommes proches de la fin des aménagements et le lotissement commence à arborer son visage définitif.

La voirie est achevée, il ne reste plus que les marquages au sol pour identifier les places de parking et visualiser les ronds-points. La météo de ces dernières semaines retarde ce travail car le sol doit être parfaitement sec et l'entreprise disponible au bon moment.

Les plantations d'arbres, d'arbustes et de parterres sont terminées. Les belles espèces d'arbres retenues seront un enchantement pour les yeux dans les prochaines années.



La pelouse est semée, il reste quelques zones à finaliser et vérifier que les mauvaises herbes disparaissent.

L'éclairage photovoltaïque est en place et fonctionne parfaitement. Petit rappel, il se déclenche en fonction de la luminosité :

- Le soir, l'éclairage s'arrête à 21 h, mais il est possible qu'il ne s'allume pas si la lumière du jour est suffisante (printemps /été).
- Le matin l'éclairage s'arrête à 7h 00 au plus tard, mais il peut s'éteindre avant en fonction de la luminosité.

Le lotissement ne coûtera rien en consommation électrique à la Commune. Nous sommes les premiers dans le Morbihan à avoir ce type d'installation pour l'éclairage complet d'un lotissement.

Une réception des travaux sera réalisée avec les différentes entreprises et le maître d'œuvre le jeudi 20 Juin à 15h 30.

Avancée de la procédure de révision du PLU

Voici les principales étapes de la procédure d'enquête publique :

- Durée de l'enquête publique : du 06 mai 2024 à 14 h 00 au 05 Juin 2024 à 17 h 00.
- Après clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur a rencontré sous huit jours le porteur de projet et lui a communiqué les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Cette rencontre avec Mme Le Maire et M. Bruno Gabard en qualité de premier adjoint s'est tenue le jeudi 13 juin 2024.
- La Commune accompagnée du Cabinet d'études « Atelier d'Ys » dispose d'un délai de 15 jours pour produire ces informations.
- Le Commissaire enquêteur remet son rapport et ses conclusions motivées au porteur de projet dans les 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête. En raison des congés d'été, le Commissaire enquêteur a formulé une demande de report pour fin juillet 2024. Il transmettra dès lors simultanément une copie du rapport et des conclusions motivées au Président du Tribunal administratif de Rennes.
- L'approbation du PLU par le Conseil municipal est programmée pour septembre 2024 et le document définitif sera transmis à la Préfecture.

Nous vous tiendrons naturellement informés des conclusions de la procédure de révision du PLU dans le prochain Campénéac Edition.

Lutte contre le frelon asiatique

Compte tenu de l'impact du frelon asiatique sur l'environnement et l'apiculture, de l'inquiétude croissante des citoyens et de la collectivité, il a été décidé par le Conseil municipal de poursuivre notre lutte active contre cet insecte invasif. Nous avons renouvelé notre partenariat, au travers d'une convention, avec l'association Centre Bretagne pour la Sauvegarde des Abeilles Bretonnes.

L'association aura en charge la destruction des nids de frelons asiatiques sur le domaine privé sur simple appel du référent frelons asiatiques de la Commune. La démarche consiste à contacter le secrétariat de la Mairie qui transmettra au

réfèrent votre demande afin de planifier l'intervention.

La Commune a décidé, par souci de promotion de cette action, de contribuer financièrement en versant une participation pour chaque destruction de nids. Cette participation vient alors en déduction du montant demandé aux personnes pour la destruction des nids. Pour 2024, les tarifs d'intervention proposés sont les mêmes que ceux de 2023 : Nids primaires 20 € - Nids secondaires 40 €. Si le technicien intervenant pour l'association est à plus de 40 km de son domicile, un forfait supplémentaire de 10 € par tranche de 10 km sera facturé.

En 2023, un budget maximum de 400 € avait été attribué pour la prise en charge par la Commune de ces interventions.



En 2024, la municipalité a renouvelé cette somme, elle sera comptabilisée uniquement pour les interventions sur le domaine privé.

Pour rappel: ces interventions ne sont prises en charge que pour les frelons asiatiques, donc ni pour les frelons européens ni pour les guêpes.

LA CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI

Ce fut l'occasion lors de cette cérémonie de fêter les 80 ans du Débarquement des alliés et les Campénéacoises et Campénéacais étaient présents pour ce rendez-vous. Nous nous sommes rendus à :

- 10h00 pour le dépôt de gerbe à la stèle de Guinard en présence des familles des déportés pour un temps de recueillement.
- 10h30 pour l'Office religieux en l'Eglise de Campénéac.
- 11h30 pour le dépôt de gerbe devant le monument aux morts, place de la Mairie.



Cette cérémonie s'est tenue en présence d'un détachement d'élèves officiers de l'Académie militaire de St Cyr Coëtquidan, d'un détachement de la Gendarmerie de Ploërmel et des sapeurs-pompiers volontaires du Centre d'Incendie et de Secours de Campénéac.

Cette Commémoration s'est clôturée par un chant proposé par les élèves de l'école Théodore Monod "Paris en Colère" de Mireille Mathieu. Ils ont chanté

avec beaucoup d'entrain et d'implication. Un grand merci aux enfants et à Mme La directrice Soazig Le Trionnaire.

Mme Le Maire adresse également ses vifs remerciements au nom de l'ensemble du Conseil municipal à M. Louis-Marie Martin en qualité de Président de l'UNC, M. Alain Benoit Maître de Cérémonie, M. Jean Pelard, Maire honoraire, Adjudante Connan, Capitaine Rousseau, les élèves officiers

de l'Académie militaire de St Cyr Coëtquidan, les sapeurs-pompiers volontaires du CIS de Campénéac, les membres de la paroisse, les services techniques et les citoyens qui ont participé à cette belle cérémonie sous un soleil radieux.

À l'issue de cet événement, un vin d'honneur a été offert dans la salle du Conseil municipal à tous les participants pour un temps de convivialité.

Nouveau Commerce dans la Commune : L'ELIXIR

Après 2 années de fermeture du Bar le Rozell, nous avons le plaisir d'accueillir dans notre Commune un jeune couple pour la réouverture de cet établissement.

L'ouverture s'est faite le 21 Mai suivie par une inauguration très festive le 31 Mai. Depuis cette date, nous avons pu constater que c'est une belle réussite qui anime notre Bourg.

2 activités sont présentes dans ce nouveau commerce :



Barman de l'Elisir

Au Rez de chaussée :

- **L'Élixir Bar** : animé par Maël Pivault qui en plus du Bar, a repris également la vente de tabac. Au plus tard en Octobre 2024, la Française des jeux sera également de retour. Pour Maël, c'est une re-

conversion après 8 années effectuées dans un service de maintenance pour l'entreprise Bridor. Ce changement de carrière, il l'avait déjà anticipé en travaillant dans le bar de ses beaux-parents à Ploërmel et il a saisi l'opportunité de reprendre le bar de Campénéac qui a un très fort potentiel de développement.

A l'étage :

- **L'Élixir Tadoo** : Angie Allain exerce ses talents de tatoueuse, métier qu'elle pratique déjà depuis plus de 5 ans à Rennes.

De nombreuses activités sont et seront proposées dans ce commerce, des retransmissions sportives, jeu de fléchettes, des concerts mais surtout l'objectif d'Angie et de Maël est de créer un lieu de rencontres et de convivialité.

Nous souhaitons à Angie et Maël une belle réussite dans ce nouveau projet de vie et dans le développement de leur Commerce.

Responsable et Membres de la Commission :



Bruno GABARD



Pierre NOËL



Pascale PONGÉRARD

Des Festivités au Château de Trécesson !

Ça bouge au château, sous l'impulsion de Mme et M. De Saint Léon, propriétaires des lieux :

Les visites guidées reprendront de début juillet à fin août, avec une surprise : la présence d'un vrai « revenant » un personnage ayant vécu à Trécesson à découvrir pour les plus téméraires en fin de visite.

Le 29 juin, à 19h, fête de la St Jean (messe, procession et moment de partage convivial).

Le 13 juillet, grand tournoi de chevalerie, 2 représentations à 15h et 17h. Les billets seront en prévente sur internet (nombre de places limité).

Le 23 août à 20h, une pièce de théâtre, « Clic Barock » sera donnée dans la salle de l'Orangerie du château.

Sans oublier les animations sur la fauconnerie avec Anne Freudiger le 12 et 27 juillet puis le 9 et le 22 août. Les billets seront également en prévente sur internet (nombre de places limité).

Le samedi 17 août, des démonstrations de chevalerie sont prévues avec l'association de Béhourd Bretonne d'Ar Groaz Du. (combats en armures d'époque)

Et enfin, le samedi 21 septembre, pour la journée du patrimoine, la FFVE a choisi le château de Trécesson comme lieu emblématique de Bretagne pour exposer des véhicules anciens dans les deux cours du château.

Pour suivre les nouveautés et savoir quand les billetteries seront ouvertes, il faut consulter le site internet : chateau.trecesson.fr ou sur les réseaux sociaux : Instagram et la page Facebook du château.



CIVILITÉ

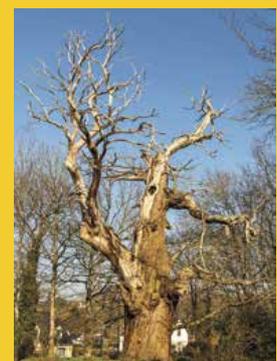
Rappel : Afin de donner une bonne image de notre commune à tous les visiteurs, il est bon de rappeler que chacun doit entretenir l'espace entre son terrain et la route. Les agents communaux ont suffisamment à faire, et l'état d'abandon d'un bord de route choque le promeneur. Merci de contribuer à l'harmonie collective !

CHÂTAIGNIER

Nous avons malheureusement constaté que notre fameux châtaignier du Pas-aux-Biches dépérissait. Nous avons fait appel à une société spécialisée, Aubépine, qui a confirmé la mort de cet arbre remarquable et qui a pour but désormais de nous faire des préconisations afin de sécuriser les abords de l'arbre et effectuer les travaux de taille nécessaires. Lors de leur visite, le 05 juin, les techniciens ont réalisé des sondages du bois au résistographe et des analyses de tomographie qui permettront d'appréhender au mieux la fin programmée du châtaignier. Leurs analyses et conseils seront rédigés dans un rapport détaillé dont nous vous communiquerons les résultats.

Pour l'instant, l'accès au pied de l'arbre n'est pas autorisé. Des aménagements seront faits pour permettre de l'approcher en toute sécurité. Au niveau biologique, une faune intéressante occupe l'arbre estimé entre 600 et 700 ans, des insectes multiples, des oiseaux, petits ou gros, qui y trouvent le gîte et le couvert, mais aussi des chauves-souris.

La chute de cet arbre, à plus ou moins long terme, est inéluctable, malheureusement, et devra être anticipée. Un suivi et des études régulières sur le tronc et le système racinaire seront donc nécessaires.



La grande randonnée vers Paris

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la Fédération Française de Randonnée pédestre a organisé « La grande randonnée vers Paris ».

Le circuit « Des marées bretonnes aux méandres de la Seine » a fait étape à Campénéac le 28 mars dernier. Des habitants de la Commune et des environs s'étaient joints aux ambassadeurs qui encadraient la randonnée du jour sur une vingtaine de kilomètres.

Un accueil leur était réservé à leur arrivée avec un goûter et un pot de l'amitié, dans une très bonne ambiance. P'tit Louis et son accordéon a même réussi à faire danser ceux qui avaient

encore un peu de carburant dans leur moteur après la marche... Un très bon moment !

Le lendemain, l'étape suivante partait du château de Trécesson vers Plélan-Le-Grand.



La Redevance Déchets bientôt mise en place

Dès 2026, la Redevance Déchets sera le nouveau mode de contribution qui financera la collecte et le traitement des déchets sur le territoire de Ploërmel Communauté.



L'OBJECTIF : Parvenir à réduire individuellement et collectivement notre production de déchets. A terme, la facture se composera d'une part fixe correspondant à l'abonnement au service, et d'une part variable calculée selon la production de déchets.

Aujourd'hui, que vous remplissiez 10 ou 100 poubelles par an, vous payez la même chose. Demain, vous contribuerez selon la quantité de déchets que vous produisez. C'est un système plus juste qui encouragera chacun à essayer de réduire ses déchets !

LES ENJEUX : Répondre à trois grands défis :

- Réduire la quantité de déchets et améliorer leur valorisation. En 2023, chaque habitant du territoire a produit en moyenne 701 Kg de déchets. C'est bien plus que la moyenne nationale, qui est de 581 Kg.
- Maîtriser les coûts du service, car les prix de la gestion des déchets, enfouis ou incinérés, vont continuer à augmenter sans que nous en ayons le contrôle, et le but est de freiner les hausses à venir.
- Harmoniser le service sur tout le territoire communautaire : un seul mode de tarification.

LES DÉCHETS CONCERNÉS seront comptabilisés :

- Les ordures ménagères (bacs gris)
- Les emballages et les papiers (bacs jaunes)
- Le nombre de passages en déchèterie

Ce choix se justifie par la volonté des élus de quantifier la production de tous les déchets du territoire. D'ici-là, nous vous invitons à commander gratuitement votre composteur, lombricomposteur, votre kit d'essai de couches lavables.

LES ÉQUIPEMENTS : Selon les types et les lieux d'habitation, Ploërmel Communauté mettra à disposition des usagers des équipements dotés d'une puce électronique.

Les personnes en maisons et les professionnels seront équipés de bacs individuels. Ceux en appartements, de bacs individuels ou collectifs, selon la configuration des lieux. Tous les foyers seront équipés d'un badge d'accès pucé pour accéder aux déchèteries.

LE FONCTIONNEMENT : Ce n'est pas le poids des déchets jetés qui sera pris en compte, mais, le nombre de fois où un usager présentera ses bacs à la collecte ou entrera dans la déchèterie. Chaque fois qu'une puce sera identifiée par un lecteur, les données seront réceptionnées, traitées via un logiciel, puis une facture annuelle sera établie en conséquence.

LES DÉPÔTS SAUVAGES : La crainte des dépôts sauvages constitue un argument souvent utilisé pour freiner la mise en place d'une redevance de ce type. Il est important de préciser qu'ils ont, malheureusement, toujours existé, et qu'ils existeront toujours. Ploërmel Communauté compte intensifier ses actions de prévention, en collaboration avec les communes et de mettre en œuvre des actions correctives si de tels faits sont constatés.

LES GRANDES ÉTAPES : Les usagers seront informés régulièrement des changements :

2023 : Suite à l'étude préalable, technique et financière, les élus communautaires ont acté en conseil, la mise en place de la redevance déchets le 30 novembre 2023.

2024-2025 : L'enquête : Elle permettra de recenser la population, de distribuer les nouvelles cartes d'accès en déchèterie et d'adapter le volume des bacs selon la situation de chaque foyer.

2025 : La période de test : La comptabilisation de la production de déchets débutera, mais la redevance ne sera pas facturée durant cette première année. Cette période nous permettra de nous familiariser avec le nouveau dispositif, de suivre notre production en temps réel et d'adopter les bons gestes. A la fin de l'année, nous recevrons une simulation de facture basée sur l'utilisation du service pendant la période de test. Elle ne sera pas à régler, mais elle nous donnera une idée du montant futur de notre redevance déchets et nous incitera à adapter nos habitudes, si nécessaire.

2026 : Lancement officiel de la Redevance Déchets : La production de déchets des usagers sera officiellement comptabilisée. S'en suivra en fin d'année, l'envoi de la première facture réelle.

LES ACTIONS DE PRÉVENTION : Ploërmel Communauté intensifiera dans les mois à venir, ses actions de prévention et de communication. L'objectif étant de proposer aux usagers des gestes simples leur permettant de réduire la quantité de déchets.

RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI :

Bac jaune : Emballages en carton et papiers (boîtes en carton, briques alimentaires, journaux, prospectus...), les emballages métal (canettes de soda, boîtes de conserve, aérosols, barquettes alu, capsules de café, couvercles de bocaux...) et les emballages plastique (bouteilles et flacons en plastique avec les bouchons, bouteilles d'eau, de lait, de lessive, de produits d'entretien, flacons de gel douche...)

Attention aux intrus dans les bacs jaunes, ils nous coûtent cher ! Pas de sopalins, mouchoirs papier, coton et tous les déchets ménagers. Il est interdit d'y mettre des emballages en verre.

Bac gris ou bleu : Toutes les ordures ménagères, à déposer en sacs fermés (couches, coton, serviettes hygiéniques, coton-tiges, sacs d'aspirateur, os, lingettes, petits objets en plastique...)

Conteneur à verre : Bouteilles, bocaux et flacons sont à déposer, vidés, non lavés, sans bouchons ni couvercles (qui vont dans la poubelle jaune). Le verre est recyclable à l'infini !!

Composteur : Les résidus de cuisine (épiluchures, restes de poissons, de viande, petits os, coquilles d'œufs, marc de café et filtres, mouchoirs papier...) ainsi que les déchets verts du jardin (fleurs fanées, résidus de taille et de tonte, mauvaises herbes...)

Une foire aux questions sera bientôt disponible sur le site internet. Vous y trouverez des réponses, notamment concernant les situations nécessitant un accompagnement particulier. D'ici là, n'hésitez pas à nous contacter !

Tel: 02 97 73 20 96 ou sur le site: ploermelcommunaute.bzh

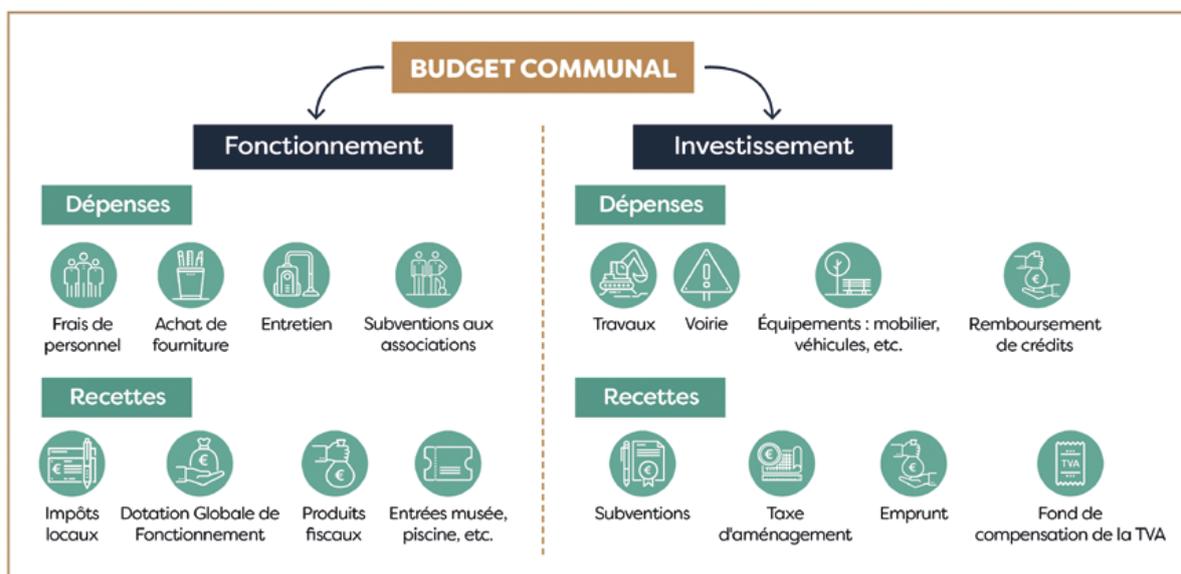
Responsables et Membres de la Commission :



FINANCES

La Commission « finances » de la Commune travaille tout au long de l'année pour gérer finement les deniers publics. Le Conseil municipal a validé, lors de la séance du 04 avril 2024, le compte administratif pour l'année 2023 et le budget primitif 2024, en termes de fonctionnement et d'investissement.

Comment est constitué le Budget d'une commune ?



Résultats 2023 et prévisions 2024

Compte administratif 2023			
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 216 119.90 €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 655 657.73 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	620 946.72 €	RECETTES D'INVESTISSEMENT	986 452.40 €
Budget prévisionnel 2024			
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 701 626.00 €	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 701 626.00 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2 918 787.00 €	RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 918 787.00 €

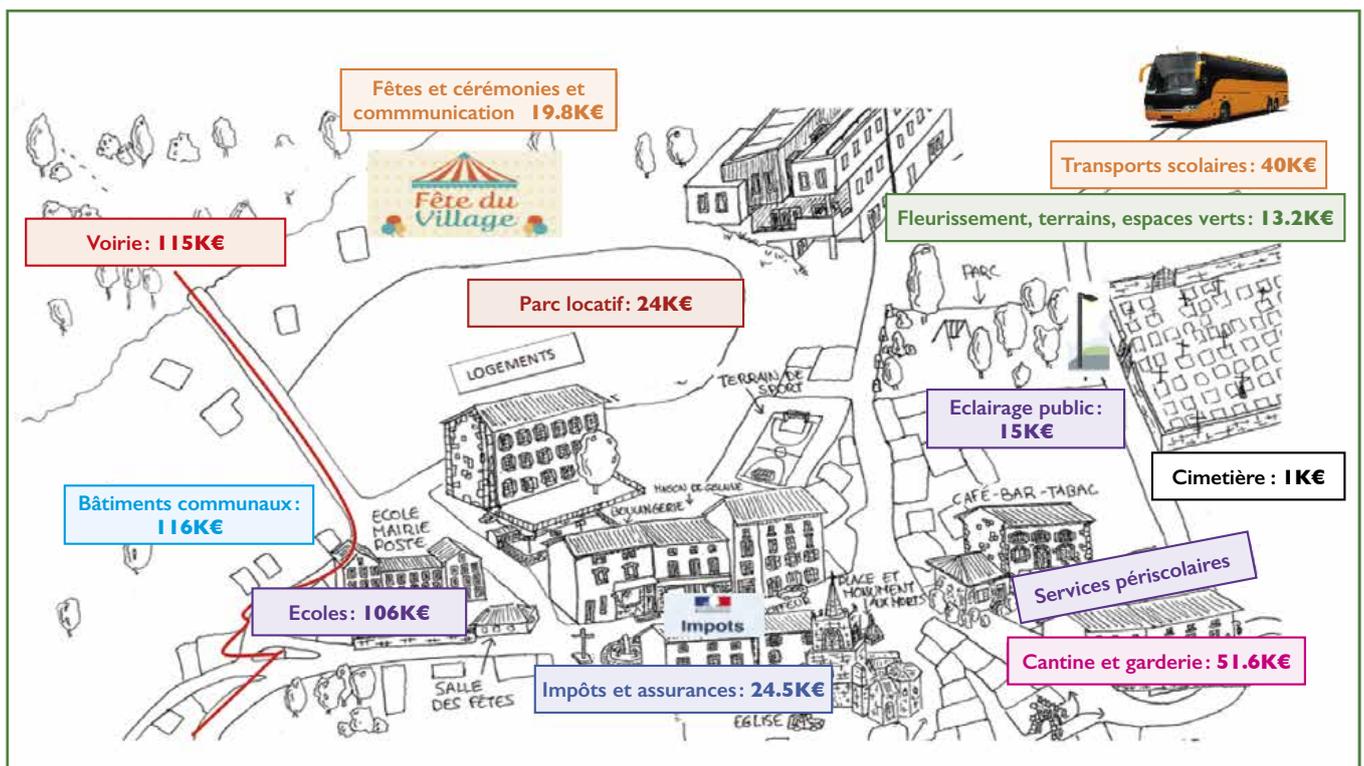


Les principaux projets d'investissements 2024:

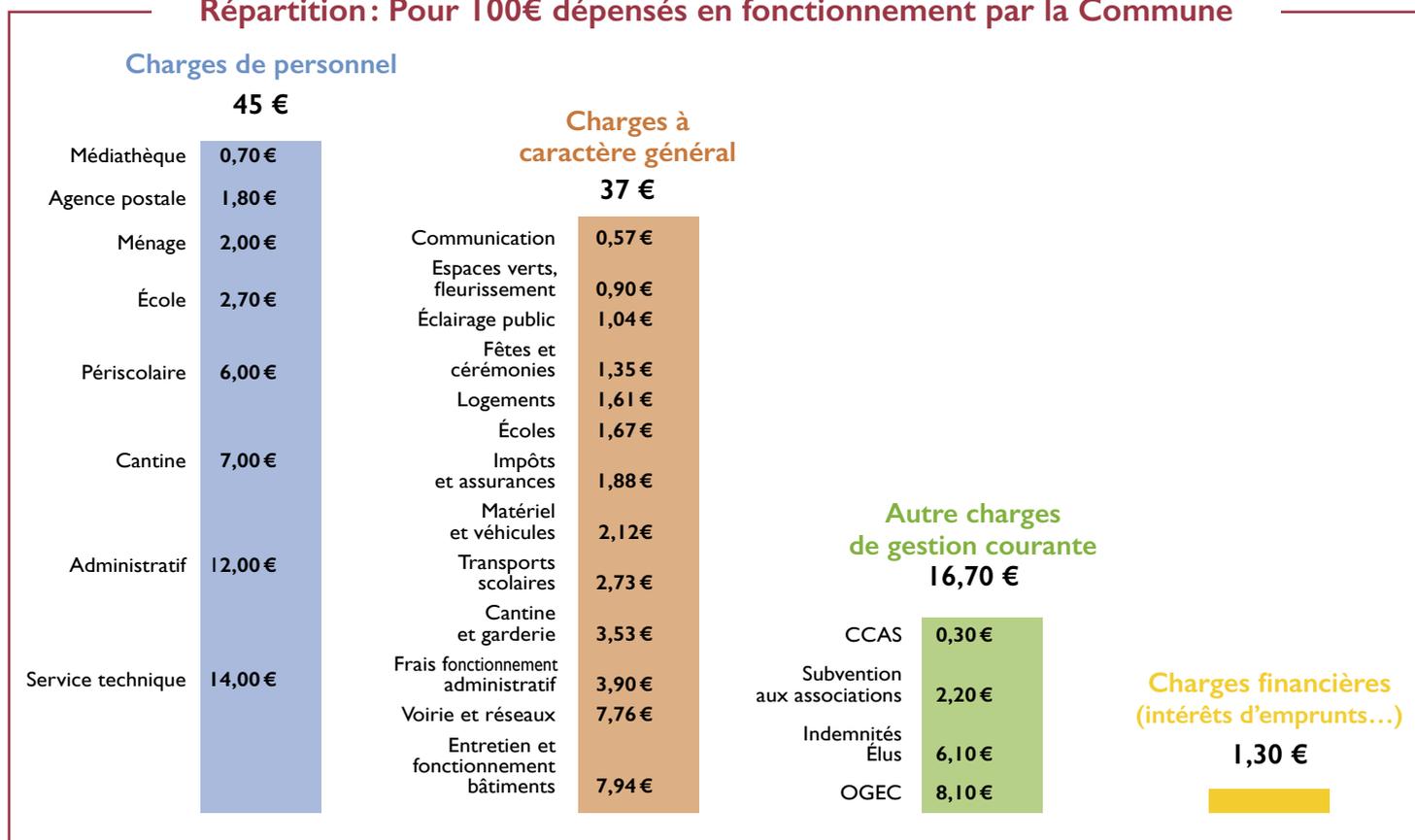
PROJETS	MONTANT T.T.C.
Construction de l'unité de fabrication de repas	2 220 000 €
Réfection de la voirie hors agglomération	61 500 €
Eclairage public: Passage en leds	55 344 €
Installation téléphonique et informatique	45 000 €
Achat d'un camion pour le service technique	30 000 €
Renforcement de la sécurité routière	29 400 €
Aménagement de la future garderie (travaux et mobilier)	24 000 €
Point à temps	20 000 €
Travaux de mise en sécurité de bâtiments communaux	14 600 €
Aménagement de la salle arbitre (salle polyvalente)	14 400 €
Audits énergétiques des bâtiments communaux	14 000 €
Travaux de réfection des cloches de l'église	10 500 €
Travaux d'accessibilité bâtiments recevant du public (phase I : Médiathèque, Poste, Mairie)	10 000 €
Réalisation de la Base d'Adressage Nationale	8 000 €
Achèvement de la révision du Plan Local d'Urbanisme	5 000 €
Aménagement du local Campé Créole et Comité des fêtes	3 600 €
TOTAL TTC	2 565 344 €

Financés par: Dotations et subventions | 251 000€ ; Emprunts 460 000€ ;
Résultat n-1 reporté 352 966€ et un autofinancement de 501 378 €.

Principaux postes de dépenses de fonctionnement:



Répartition: Pour 100€ dépensés en fonctionnement par la Commune



Taux d'imposition

Lors du Conseil municipal du 04/04/2024 a été débattue la question de la fixation des taux d'imposition locaux. L'augmentation des prix sur: l'énergie, les assurances, les achats de matériels et matériaux, ainsi que l'incertitude liée au montant des dotations de l'État ont conduit le Conseil à augmenter les taxes locales de 3 points. Cette augmentation (d'environ 4€/mois pour un foyer moyen) a pour objet de maintenir notre capacité de financement des projets actuels et futurs pour notre commune.

Contrat d'association école

Chaque année est calculée la subvention communale à l'école privée de Campénéac.

Le principe de calcul est le suivant: Toutes les dépenses de fonctionnement affectées à l'école publique «Théodore Monod» pour l'année précédente sont prises en compte.

Grâce à cela, nous prenons en compte le coût moyen par élève de maternelle (avec l'ATSEM) et de même pour les élèves du primaire (sans l'ATSEM). Nous calculons alors le montant de la subvention au prorata du nombre d'élèves de maternelle et de primaire de l'école «Notre-Dame» inscrits au 1^{er} janvier de l'année.

A titre d'information, pour l'année 2024, la subvention par élève de maternelle était de 1 231,86 € et celui d'un élève du primaire de 417,80 €.

Ces coûts, multipliés par le nombre d'élèves, ont déterminé la somme de 81 754,93 €, versée comme subvention annuelle à l'école privée au titre du contrat d'association.

Responsable et Membres de la Commission :



Chantal LARGEAU



Stéven JUGEL



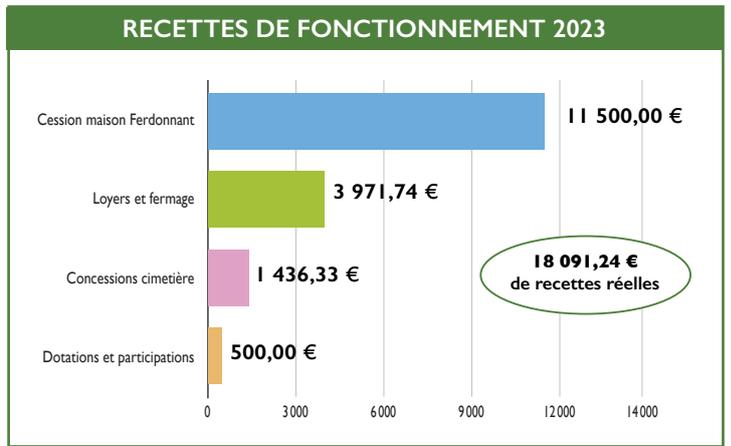
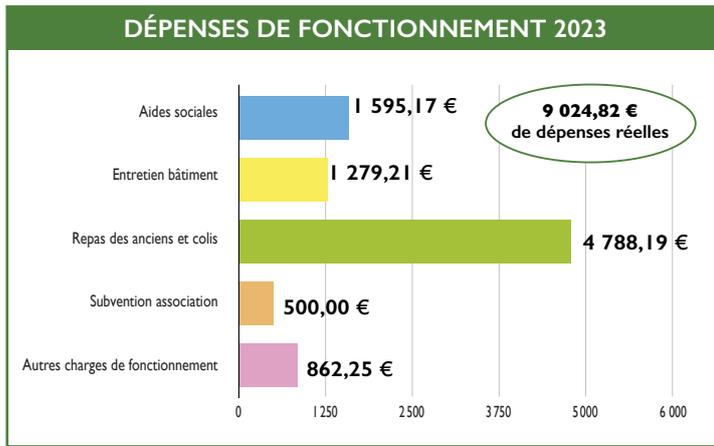
Isabelle MORIN-DIEGO



Laurence PICARD

Budget CCAS

Un budget de fonctionnement 2023 marqué par la vente de la maison Ferdonnant (11 500 €)



Un budget d'investissement 2023 excédentaire en raison de la vente de la maison Ferdonnant

DÉPENSES				RECETTES			
		CA 2023	BP 2024			CA 2023	BP 2024
C/165	Caution	0,00	800 00	001	Excédent reporté	0,00	11 892,39
C/2313	Constructions	0,00	11 092,39	040	Sortie du bien	11 500,00	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		0,00	11 892,39	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		11 500,00	11 892,39

En application des règles budgétaires et comptables, un excédent d'investissement reporté en 2024 en section d'investissement.

RECTIFICATIF REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel **repas des Aînés** offert par le CCAS aura lieu :

le

**dimanche
8 décembre 2024,**

et non le dimanche 27 octobre comme annoncé dans l'agenda des fêtes associatives du bulletin municipal de janvier 2024.



Dispositif argent de poche

La 8^e édition du dispositif argent de poche s'est tenue la semaine du 22 au 24 avril 2024. Nous remercions et félicitons Maëva Lévêque et Even Pelard pour leur investissement à l'entretien des espaces verts.

La 9^e édition se déroulera la semaine du 26 au 30 août 2024.

Cette édition proposée aux jeunes mineurs nés en 2006, 2007 et 2008 sera essentiellement tournée vers l'entretien des locaux avant la rentrée scolaire.

Les dossiers de candidature seront disponibles en Mairie à partir du 1^{er} juillet 2024 et devront être retournés au plus tard le 26 juillet 2024.



Espace autonomie Santé



02-30-06-05-60

contact@eaem.bzh

www.eaem.bzh

Vous avez 60 ans et plus ?

Vous avez des questions sur votre maintien à domicile : auxiliaires de vie, portages de repas, téléassistance...

Vous êtes en situation de handicap ?

Vous avez besoin d'une première information pour remplir les dossiers de la Maison Départementale de l'Autonomie ?

Vous êtes un proche ou un aidant ?

Vous êtes un professionnel face à une situation complexe ?

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS EST À VOTRE ÉCOUTE



Second atelier sommeil et sophrologie

Face au succès rencontré le 26 mars dernier lors de l'Atelier Sommeil et Sophrologie proposé par le service prévention de la mutuelle communale MUTAMI, un second atelier animé par Mme Hamery sophrologue, se déroulera le jeudi 12 septembre 2024 à 18h salle du Conseil municipal de la Mairie sur inscription au 06.37.21.24.18. (places limitées à 15 personnes).



Le service itinérant ICIPLO.Com

sera fermé du 05 au 23 août 2024

FERMETURE ESTIVALE DE LA MAISON DES SOLIDARITÉS



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

*En cas d'urgence,
merci de contacter le CIAS
au 02 97 73 20 75.*

Bel été à tous !



CROIX-ROUGE

Judi 11 juillet au soir au mardi 19 août
Réouverture le 20 août.

ÉPICERIE SOCIALE

Mardi 16 juillet jusqu'au lundi 30 juillet
Réouverture le mardi 6 août.

SECOURS POPULAIRE

Vendredi 26 juillet à 12 h au dimanche 18 août inclus
Réouverture le mercredi 21 août.

SECOURS CATHOLIQUE

Mardi 16 juillet jusqu'au lundi 30 juillet
Réouverture le mardi 6 août.

FAMILLES PLOËRMELAISES

Pas d'activités pendant l'été

Responsable et Membres de la Commission :



Nolwenn LE MOIGNE



Sandra DRAGON



Chantal GRANDVALLET



Pierre NOËL



Pascal SAVIGNE

Du nouveau pour la rentrée à l'Accueil de loisirs périscolaire

Un nouveau lieu...

Comme nous vous l'avions déjà annoncé, l'Accueil de loisirs prendra possession de ses nouveaux locaux pour la rentrée de septembre. L'aménagement des lieux sera réalisé pendant l'été avec du nouveau mobilier dans les bâtiments de l'ancienne école maternelle Notre Dame et quelques travaux d'aménagements.

Les locaux actuels n'étant pas réservés uniquement à l'accueil des enfants, il était seulement équipé de tables, de chaises, de tapis et d'un chariot avec le matériel. Cette année, les dépenses en nouveau mobilier s'élèvent à 12 189,86 € TTC et sont financées à hauteur de 30% par la CAF, soit 3 656,95 €.

Par ailleurs les sanitaires feront l'objet de travaux d'aménagement pour être adaptés à tous les âges, de 3 à 9 ans. Le coût des adaptations est de 3 613,85 € TTC (plomberie et cloisons de séparation).

Enfin, une enseigne sera apposée sur l'édifice, pour un montant de 906 € TTC, et le portail sera équipé d'une gâche électrique pour sécuriser les accès (devis en cours).

Un nouveau nom...

Afin de donner une identité à ce nouveau lieu d'accueil, une consultation a été lancée auprès des enfants, des familles et des agents communaux du 15 avril au 17 mai 2024. Le choix final a été fait par les agents du service périscolaire ainsi que par les

élus. L'Accueil de loisirs se nommera désormais « la Garde rires ».

Et une inauguration...

Pour vous faire découvrir les locaux et rencontrer l'équipe d'animation, l'inauguration de la Garde rires est prévue le samedi 31 août à 11 heures. Vous y êtes cordialement conviés !



Cérémonie de remise des dictionnaires

Les élèves de CM2 des 2 écoles, Théodore Monod et Notre Dame, se sont réunis vendredi 14 juin 2024 lors d'une dernière cérémonie commune.

Pour saluer la fin de leur parcours scolaire dans le primaire à Campénéac, chacun des 21 élèves présents a reçu un



dictionnaire avec un mot d'encouragement personnalisé de Mme Le Maire, et des cadeaux offerts par le Conseil Départemental du Morbihan.

Les élèves étaient accompagnés de leurs parents et de leurs enseignantes, Mme Soazig LE TRIONNAIRE et Mme Maryline FRIN, dont le travail a été salué par Mme Le Maire avec la citation suivante de Carl W. Buechner : « Ils peuvent oublier ce que vous avez dit, mais ils n'oublieront jamais comment vous les avez fait se sentir. »

Pour clôturer la cérémonie, les élèves, les parents, les enseignantes et les élus ont partagé un goûter.

Les élus de la Commission Affaires scolaires adressent leurs félicitations à nos jeunes élèves et leur souhaitent beaucoup de succès pour la suite de leurs études.

CARNAVAL DES ÉCOLES

Les élèves de l'école Théodore Monod et de l'école Notre Dame se sont donnés rendez-vous sur le parvis de la Mairie le vendredi 19 avril en début d'après-midi pour le carnaval.

Après avoir dansé et chanté, savouré quelques bonbons, les enfants ont défilé dans les rues de Campénéac en musique jusqu'à l'espace vert du camping. Nous avons eu ainsi le loisir d'admirer les déguisements variés et colorés des petits et des grands.

Les enfants et les adultes ont goûté les nombreuses crêpes et gâteaux préparés par les parents et par nos aînés de l'Amicale de l'Oyon, une nouvelle fois au rendez-vous !

Nous remercions chaleureusement les équipes éducatives des écoles Théodore Monod et Notre Dame, l'Amicale de l'Oyon, ainsi que les parents, les enfants, les élus et les agents du service technique qui ont contribué à la réussite de ce moment festif tant attendu par les enfants.



Gestes de 1^{er} secours

A la demande des enseignantes et des élèves, une formation aux gestes de premiers secours a été dispensée en fin d'année scolaire aux 21 élèves de CM2 des écoles Théodore Monod et Notre Dame pour la deuxième année consécutive.

Chaque groupe de 7 élèves a bénéficié d'une formation de 3 modules d'1 heure pour apprendre à porter secours (alerter, protéger, secourir).

Nous remercions chaleureusement M. Noël GUEHO, formateur et sapeur-pompier volontaire au CIS de Campénéac, ainsi que M. Pierre-Yves SOURD, en formation de sapeur-pompier, qui ont dispensé ces initiations.

La coordination de ces actions a été menée efficacement par Mme Emmanuelle CHAVOIS, Directrice Générale des Services et Mme Chantal LARGEAU, Adjointe aux Affaires sociales.

Tous les élèves de CM2, accompagnés de leurs parents et enseignantes, se verront remettre une attestation « Gestes de premiers secours » le lundi 1^{er} juillet.



École Théodore Monod : Les actions de l'année scolaire 2023-2024



Visite du musée de Saint-Marcel



Classe bilingue

A l'école :

Tous les élèves ont participé au prix littéraire des Korrigans. Le vote en médiathèque pour leur livre préféré a favorisé l'argumentation et l'esprit critique. Les CE2/CM ont pratiqué l'écriture collaborative avec trois autres écoles. Les élèves ont également rencontré Sandrine Massuger, illustratrice lors d'ateliers adaptés à chaque classe.

Toute l'école a participé au Festival « Courts toujours ». Les cinés philo ont permis de mettre en œuvre des compétences en éducation morale et civique : lutte contre les stéréotypes, acceptation des différences, ... Les élèves ont participé à la journée « Non au harcèlement » et bénéficié des 10 heures de formation du CP au CM2.

Les CE2/CM ont découvert le Musée de Saint Marcel et participé à la commémoration.

L'année s'est achevée par une sortie commune aux Jardins de Brocéliande.

D'initiative communale :

La fréquentation mensuelle de la médiathèque contribue à développer les compétences de lecteurs et le goût de lire de nos élèves.

La classe des CE2/CM a visité l'exposition « Octobre bleu », mettant en valeur les bénévoles de la Commune.

La visite de la Mairie (CEI et CMI) rend concrètes les actions menées en classe en éducation morale et civique. Celle-ci a complété les compétences mises en œuvre lors du travail



Prévention morsures de chien

autour du centenaire du Monument aux Morts. Les CE2/CM ont également participé à la cérémonie du 8 mai interprétant « Paris en colère »

Les élèves ont profité pleinement du Carnaval. Les CM2 ont reçu avec émotion le dictionnaire offert par la municipalité. Ils ont également participé à la formation Alerter/Masser/Définir.

Les GS/CP/CEI ont rencontré les photographes de l'exposition au lavoir et ont posé pour une photo-souvenir.

Du Projet Educatif Local :

Les activités complètent les compétences des professeurs. Tous les élèves ont bénéficié de douze séances de musique. Les plus jeunes ont découvert le papier sous toutes ses formes. Les élèves de cycle 2 ont pu danser sur des musiques italiennes. Les plus grands ont profité des installations gymniques de Ploërmel.

Les spectacles permettent d'enrichir le parcours de spectateur de chacun. Les actions de prévention sont réalisées à grande échelle : morsures de chien pour les cycles 2, sensibilisation aux économies d'énergie pour les plus grands.

Les élèves du CP au CM2 ont bénéficié d'un cycle piscine de 8 séances. Les CE2/CM ont participé à la journée « Flamme Olympique » à Josselin.

L'équipe pédagogique remercie la municipalité, ses bénévoles et Ploërmel Communauté pour leur dynamisme et la qualité des actions proposées.

Un grand Merci à l'Amicale Laïque pour l'organisation d'événements festifs permettant de financer les sorties pédagogiques ainsi qu'à tous les parents qui ont pu accompagner les sorties.

Elle souhaite à Alice Folleville, ATSEM, de profiter pleinement de sa retraite.

Les enfants nés en 2022 peuvent fréquenter l'école à compter de septembre. La Directrice et son équipe se tiennent à la disposition des familles.

Ecole Théodore Monod

02 97 93 40 49 - ec.0560756t@ac-rennes.fr

Quelques grands événements vécus à l'école Notre Dame en cette moitié d'année 2024

Retour sur la classe de neige

En janvier 2024, les élèves de la classe de CMI et CM2 sont allés en classe de neige à Aillon Le Jeune pour un séjour d'une semaine. Au programme, cours de ski, randonnée raquettes, chiens de traîneau, visite d'une fromagerie.

Les maternelles dans l'école des grands !

L'école Notre Dame est heureuse d'annoncer que les élèves de petite et moyenne section sont désormais accueillis sur le même site que les autres classes.

C'est avec une grande joie et beaucoup de fierté que nos 28 jeunes élèves ont découvert leur nouvelle classe située au 9 rue des Écoles à Campénéac.

Pour finaliser ce projet de regroupement tant attendu, des travaux ont été réalisés. Les deux anciennes classes ont été fusionnées en une seule grande classe moderne.

Pour les enfants, c'était un peu comme une deuxième rentrée. Ce changement marque un tournant pour l'école Notre Dame, qui en ressortira plus qualitative. Tous les élèves sont ravis de se retrouver en un même lieu, et l'équipe éducative est heureuse d'être réunie.

L'école NOTRE DAME compte à présent 4 classes et 109 élèves dans ses bâtiments.

L'inauguration officielle a eu lieu le sa-

medi 8 juin à 11h30 dans la nouvelle classe. Nous remercions tous les nombreux acteurs qui ont œuvré pour la réalisation de ce beau projet.

La biodiversité en classe de TPS, PS et MS

Cette année la classe de PS/MS a bénéficié d'un cycle d'animation en environnement avec l'intervention d'un animateur du CPIE Forêt de Brocéliande.

Charly, l'animateur a accompagné la classe dans la découverte et la mise en place de différents éléments.

Ainsi, les enfants ont installé des hôtels à insectes dans la cour, des nichoirs et des mangeoires pour les oiseaux. Ils ont également fabriqué des bombes à graines ainsi qu'une cabane à hérissons.

Le club chorale

Tous les mardis midi, 16 élèves volontaires du CP au CM participent au club chorale de l'école.

Le mardi 14/05, ils ont pu présenter le résultat de leur travail lors du rassemblement des chorales des écoles privées du Morbihan. Ils ont chanté, sur scène, cinq chants de leur répertoire, ainsi que deux chants communs à toutes les écoles («La gadoue» et «Un autre monde»), Un peu de trac pour ce premier concert mais tous étaient très contents de leur journée !



Classe de maternelle



Inauguration classe de maternelle



Classe de neige



Activités avec le CPIE



Cointervention Gemma en maternelle

Responsable et Membres de la Commission :



Cécile WHITE



Bruno GABARD



Sandra DRAGON



Stéven JUGEL



Isabelle MORIN-DIEGO

FÊTER LES JO EN COULEURS !



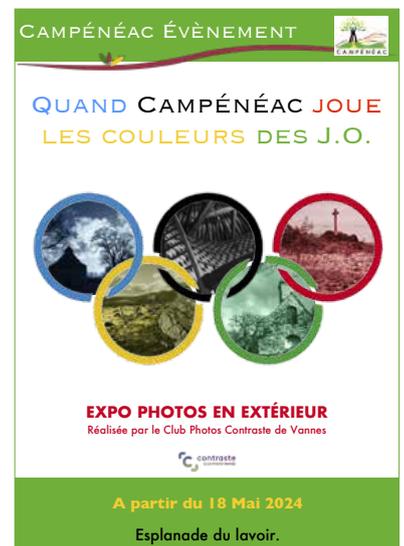
Vendredi 7 juin en matinée, les élèves des classes de cycle 2 des écoles Théodore Monod et Notre Dame de Campénéac sont venus visiter l'expo photos «Quand Campénéac joue les couleurs des JO» en revêtant des t-shirts aux couleurs des anneaux olympiques.

Accueillis par les membres de la Commission Culture et les photographes du Club photos «Contraste» de Vannes, les enfants ont tout d'abord su renommer les continents rattachés symboliquement aux couleurs des anneaux: bleu pour l'Europe, noir pour l'Afrique, rouge pour les Amériques, Jaune pour l'Asie et Vert pour l'Océanie.

Ils se sont ensuite répartis, selon la couleur de leur t-shirt autour des triptyques photographiques en formant des demi-anneaux pour réaliser une photo souvenir que vous avez pu admirer en couverture de ce bulletin. Nous remercions M. Jean-Michel Largeau pour sa disponibilité et son talent de photographe.

Enfin, les quatre photographes de «Contraste» ont fait visiter l'exposition aux enfants en nommant les lieux de Campénéac qu'ils ont immortalisés en couleurs olympiques.

Un chouette moment pour les enfants et les adultes présents.



GRANDE NOUVEAUTÉ : UNE SOIRÉE CINÉMA EN PLEIN AIR LE 6 JUILLET

Pour fêter la fin de l'année scolaire et le début des vacances d'été, la Commission Culture et toute la municipalité sont heureux de vous convier en famille à une soirée cinéma en plein air gratuite au niveau de l'aire de camping de Campénéac le samedi 6 juillet.

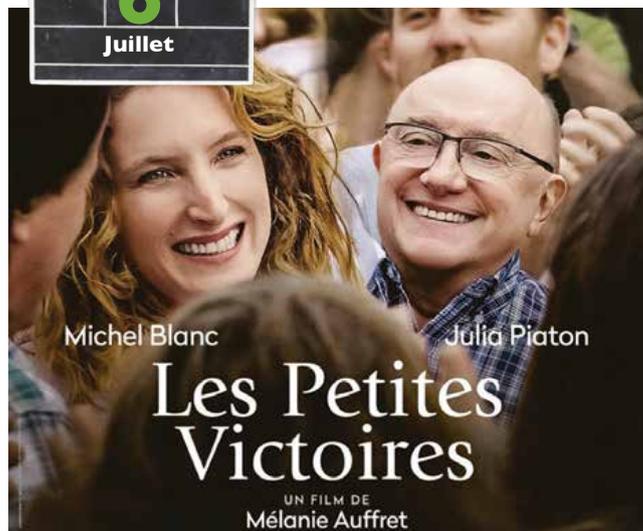
Au programme :

- Dès 18h30, venez dîner entre amis et en famille, soit avec votre pique-nique soit en profitant des stands de petites restaurations et boissons sur place. Des tables et bancs seront mis à disposition sous chapiteau.
- En attendant la tombée de la nuit, des jeux en bois seront mis à disposition.
- Dès le coucher du soleil, munissez-vous de vos chaises de plage, coussins et couvertures et profitez du film multi primé «Les petites victoires» qui sera projeté sur un écran géant.

CAMPÉNÉAC ÉVÈNEMENT



SOIRÉE CINÉMA
EN PLEIN AIR



A partir de 18h30
Pique-nique - Food Trucks -
Apportez vos chaises et plaids.

Aire de camping,
rue de l'étang.
Salle de sport : si pluie.

Une envie de lire sous le parasol ?



Les bénévoles de L'Oiseau Lire vous attendent tout l'été pour vos lectures !

Dernièrement, nous avons racheté, pour nos jeunes lecteurs, toute la série des Harry Potter. En effet, les livres avaient beaucoup souffert de leur immense succès. A découvrir également: le réaménagement du coin jeune qui permet plus de lisibilité dans l'espace qui leur est dédié !

Pour les bébés lecteurs, vous trouverez beaucoup de nouveautés à mettre dans leurs petites mains !

Les adultes ne sont pas en reste avec entre autres de nouvelles bandes dessinées, des romans historiques et des livres documentaires.

HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE L'OISEAU LIRE :

Mercredi: 14 h - 17 h 30 / Samedi: 10 h - 12 h

Fermeture les vendredis.

Nous fermons également le 13 juillet et le 17 Août.

Enfin,
pour compléter
notre belle équipe de
bénévoles n'hésitez pas à
nous rejoindre,

**nous recrutons
avec le sourire !**



Si vous êtes intéressé(e),
adressez-vous à la
médiathèque ou en
mairie.

*Nous vous accueillerons
avec plaisir !*

Rencontre avec Aurélien Duval

Rien ne prédestinait, à priori, Aurélien Duval, Campénéacois de 43 ans, à participer au Marathon de Paris ce 7 avril 2024. En effet, Aurélien fut avant tout un footballeur, et ce pendant 30 ans ! C'est dire s'il a tapé dans un ballon, mais de son propre aveu: «J'avais horreur de courir lors des préparations de saison de football» !

Or avec le temps, et la période COVID, qui interdisait les sports collectifs, Aurélien s'est dit que la course à pied, après tout pourrait lui permettre de garder une activité sportive. Alors, qu'à cela ne tienne, il a troqué les crampons pour des chaussures de footing.

Passer d'un sport collectif où l'on se donne avant tout pour son équipe, à un sport individuel où l'on comprend vite que ce que l'on atteint c'est grâce à soi-même, a constitué un rôle moteur dans son éveil et sa persévérance à la pratique de la course. Aurélien a besoin d'objectifs, aussi, assez rapidement, il s'est inscrit à des compétitions pour se motiver à courir les dimanches matins où la météo était peu engageante: à commencer par des semi-marathons dont celui de Ploërmel «C un espoir» qui a lieu en février. «C'est une belle compétition caritative, conviviale et qui constitue un bon entraînement.» souligne-t-il.

«Au final, je me suis rendu compte que je prenais du plaisir à courir et que participer et finir un semi-marathon, soit 21 km, c'était déjà pour moi le bout du monde !» Mais une fois cette première étape franchit, pourquoi ne pas tenter la suivante: c'est à dire un marathon, soit 42 km et 195 mètres ? Aurélien décide donc de s'inscrire au Marathon de Vannes, or en mai



Il y a du monde sur la ligne de départ !

2023, il participe à un tournoi de foot et se blesse. Résultat: pas de sports pendant trois mois. Il peut oublier la course de Vannes. Il décide alors de s'inscrire carrément à celui de Paris avec un collègue de course et de travail, Jean-François.

Le 6 avril dernier, les deux sportifs débarquent donc à Paris en famille pour récupérer leur dossard estampillé de leur prénom et d'un numéro. Puis, ils ont visité le salon du Marathon où plusieurs attractions sont prévues dont des murs où sont inscrits tous les noms des participants.

«Et le lendemain c'est parti pour la course ! nous explique Aurélien. Il y a de tout: des coureurs chevronnés, des «touristes» déguisés ou pieds-nus et nous au milieu !»

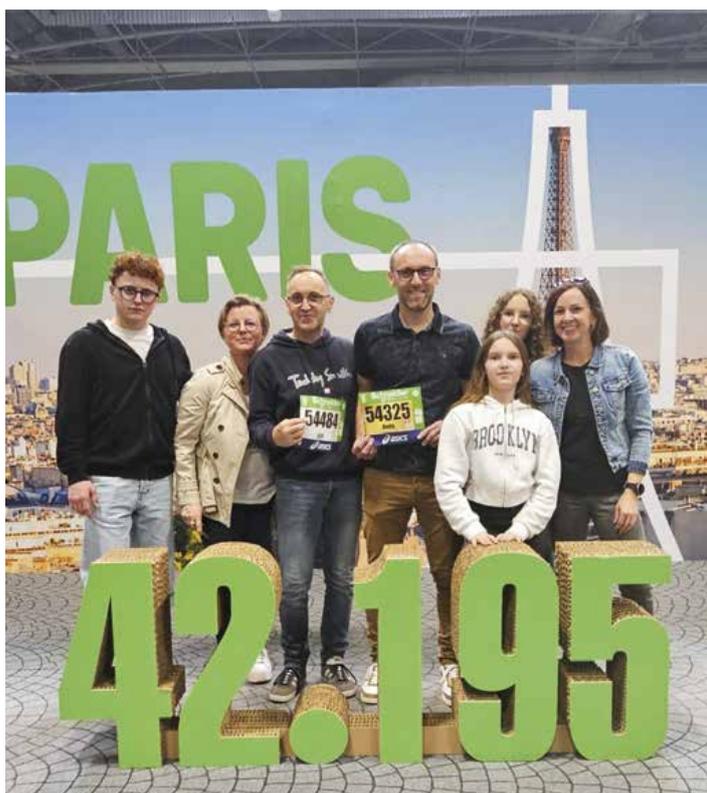
La course ne se passe pas comme il l'avait prévu, en effet au bout de 18 km, Aurélien est pris de crampes au niveau des cuisses. «Normalement cela ne m'arrivait jamais, j'avais déjà couru plusieurs semi-marathons sans problème».



Aurélien Duval devant son nom

Il repense au dicton qu'il a lu quelques jours avant de monter à Paris: «Un marathon tu le cours 30 km avec les jambes, 10 km avec la tête, 2 km avec le cœur et les 195 derniers mètres avec les larmes» et se dit combien il est vrai.

«J'ai souffert, je voulais voir la fin mais je me



Les deux coureurs et leurs familles



Sur le compte Instagram du Marathon de Paris, Aurélien Duval en pleine action pendant que les Parisiens vaquent à leurs occupations.

suis accroché. J'ai accepté de marcher pour reposer mes jambes avant de repartir. Et puis la foule nous porte ! » Après la partie du parcours qui passe dans le bois de Boulogne qui est plutôt calme, on débouche sur les derniers 3 kilomètres avant l'arrivée sur les Champs-Élysées : « Et là je découvre un véritable corridor humain, les enfants tendent les bras pour qu'on vienne leur taper dans les mains, je me force à le faire même si tous ces zigzags rallongent mon parcours, les gens crient nos noms qui sont inscrits sur nos dossards, des Bretons agitent des drapeaux ! » Marina, son épouse, lui avait dit avant son départ : « Si tu vois une caméra, tu souris ! » Alors ça aussi il le fait, malgré la douleur et la fatigue. Et ce sont tous ces gestes des uns et des autres qui l'aideront à franchir la ligne d'arrivée et décrocher l'anneau symbolique en cette année olympique qui récompense les finishers du Marathon de Paris.

Et qui l'eût cru ? « Maintenant je regrette de ne pas avoir connu la course à pied plus tôt », confie Aurélien Duval.

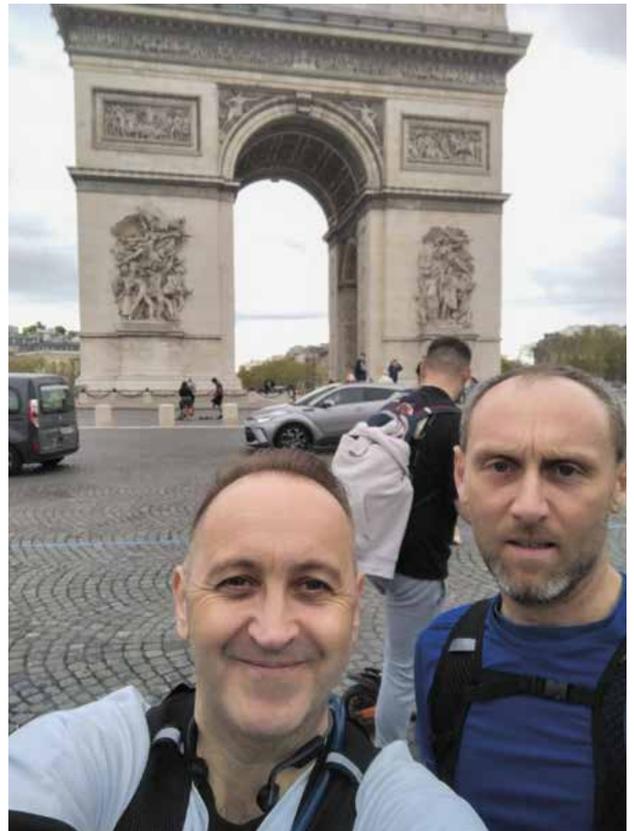
Vous l'aurez compris Aurélien est un homme de motivation, dès le jeudi suivant le Marathon de Paris, il reprend les entraînements, et court environ entre 5 et 6h par semaine. Il s'est inscrit à son prochain défi : courir un Trail ultramarin, ce sera celui de Vannes le 30 juin. Mais un autre objectif l'anime, et c'est là que vous entrez en jeu, vous Campénécois !

En effet, le rêve d'Aurélien c'est de fédérer les coureurs de Campénéac. « Au delà de la création d'une association, l'idée que j'ai, c'est de regrouper et motiver les gens à courir ensemble le dimanche matin quel que soit le niveau ou les objectifs de chacun. » Et pour cela, il donne rendez-vous le vendredi 6 septembre au Forum des Assos, à tous les Campénécois et Campénécoises qui aiment courir, et il y a en a déjà beaucoup sur la Commune, et aux autres qui



Aurélien et son collègue Jean-François, finishers du Marathon de Paris

peut-être n'osent pas aller courir seul(e) ou qui manquent de motivation pour enfiler les chaussures de footing. « Seul 6% de la population mondiale court » nous explique Aurélien, serez-vous parmi ces 6% qui se dépassent ?



Une fois la ligne d'arrivée franchie

Responsable et Membres de la Commission :



Nolwenn LE MOIGNE



Bruno GABARD



Sandra DRAGON



Jean-Pierre DELOURME

Subventions aux associations 2024

Les subventions, un soutien financier pour les associations

La Commission Vie associative s'est réunie le 5 mars 2024 pour examiner les dossiers de subventions.

Il était demandé aux associations de transmettre un dossier complet comprenant entre autres le dernier bilan financier, le prévisionnel 2024 ainsi que le descriptif des activités et des manifestations.

27 dossiers ont été étudiés attentivement, répartis comme suit :

- 14 associations de la commune
- 13 associations extérieures

Le montant de la subvention a été calculé selon des critères objectifs, tels que l'activité de l'association, le nombre d'adhérents, le budget prévisionnel et le montant demandé.

Le Conseil municipal s'est réuni le 4 avril 2024 et a voté à l'unanimité les montants suivants proposés par la Commission :

Montants votés en 2024

Amicale laïque (animations)	180,00 €
Amicale laïque (projets éducatifs) 51 €/élève (68 élèves)	3 213,00 €
A.P.E.L. (animations)	180,00 €
A.P.E.L. (projets éducatifs) 51 €/élève (118 élèves)	5 508,00 €
Entente pongiste	700,00 €
Avenir Campénéac Augan (ACA)	2 340,00 €
Section U.N.C. – A.F.N.	140,00 €
Société de chasse	200,00 €
Société de chasse subvention spécifique piégeage ragondins	200,00 €
Amicale de L'Oyon	250,00 €
Amicale des Donneurs de sang	162,00 €
Union Départementale des Pupilles Pompiers	100,00 €
Amicale du Personnel Ploërmel Communauté	1 700,00 €
Campé Créole	500,00 €
Campénéac Tennis Club	1 000,00 €
Judo Club Campénéac	1 800,00 €
Brocéliande V.T.T. Randos	400,00 €
Barik'a Son	500,00 €
Mémoires et Patrimoines de Campénéac	500,00 €
L'effet des points	300,00 €
Association En Avant Les P'tits Loups	100,00 €
Vaincre la Mucoviscidose 56	100,00 €
Handisport Ploërmel	100,00 €

CAMPÉNÉAC ÉVÈNEMENT

FORUM DES ASSOCIATIONS

vendredi
6
septembre

Un temps fort pour :

Echanger avec les responsables d'associations.

Cibler vos activités de l'année.

17h30 - 19h30

Rdv à la
Salle des sports

Alors on danse ?

DES ANNÉES 50 AUX ANNÉES 80

21

CAMPÉNÉAC

JUILLET

Danse sur Parquet

Duo Michisa
La Cabane au fond du jardin
Orchestre Moon'Oz

ENTRÉE GRATUITE

AU BORD DE L'ÉTANG
DE 15H30 À MINUIT
Buvette - Petite restauration

ACA

La 9^e édition du tournoi de jeunes s'est déroulée le 9 mai dernier. Elle a réuni pas moins de 250 jeunes âgés de 10 à 13 ans.

Le tournoi U11 a vu la victoire du PFC, l'ACA terminant au pied du podium.

Puis le tournoi U13 a été dominé par l'EKPM, qui a battu une valeureuse équipe de l'ACA en finale.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour cette belle fête du football, et en particulier Erwan Nourry pour l'organisation.

Enfin, la saison du club s'est clôturée par la traditionnelle Assemblée Générale qui s'est tenue vendredi 31 mai.

A ce jour, le club compte 222 licenciés, 3 équipes masculines, 2 équipes féminines, des jeunes dans chaque catégorie d'âge, 3 arbitres et de nombreux dirigeants.

La saison a été positive puisque chacune des équipes seniors se maintient. De plus, les équipes masculines et féminines ont réussi des parcours de coupes extraordinaires nous valant de belles émotions.

L'ACA remercie chaleureusement l'ensemble de ses licenciés, supporters et bénévoles pour cette belle saison, ainsi que les municipalités d'Augan et Campénéac pour le soutien matériel et financier.



Équipe U11 qui a terminé en 4^e place du tournoi

Brocéliande VTT-Randos



L'association a organisé cette année sa 25^e randonnée

«Au Cœur de Brocéliande»

Circuits pédestres: 13 / 16 et 18 Km

Circuit familial: 9 km

Circuits VTT: 25 / 32 / 37 et 42 km

Ce ne sont pas moins de 850 participants qui ont pu profiter des circuits préparés cette année, RDV pour les véritables passionnés de la forêt de Brocéliande et ses légendes !

Grâce aux tailleurs présents tout au long de l'année, aux nombreux bénévoles toujours volontaires ce jour-là, au bureau et à la nouvelle équipe toujours disponible, cette journée a été une véritable réussite !

Un Grand Merci à Tous !



Prochain RDV >> Le trail
Dimanche 28 Juillet 2024

2 courses > • 9 km Trail de Rohan et
• 22 km Trail du Géant

2 courses à pied chronométrées avec classement

Infos pratiques

- Catégorie: Mixte
- Epreuve ouverte aux licenciés et non-licenciés
- Paiement en ligne: site Nextron
- Participants nés en 2005 et avant
- Heure de départ: 09:00 et 09:30
- Lieu de départ: Campénéac Etang



Le Tennis club heureux après un Tournoi réussi et un Concours de Belote très apprécié

Malgré une météo maussade, le tournoi de tennis annuel a réuni près de 150 inscrits, offrant des moments intenses et mémorables pour les participants et les spectateurs.

Le mauvais temps a forcé l'organisation à délocaliser plus de 50 matchs dans les clubs alentours, mais cela n'a en rien entamé l'enthousiasme des joueurs et des supporters. En plus des compétitions majeures qu'étaient le simple hommes et femmes, des matchs ont également eu lieu dans les catégories jeunes, seniors et doubles.

Nouveau en 2024, le concours de belote du vendredi 24 mai a également rencontré un succès retentissant. Pas moins de 26 équipes se sont affrontées dans une ambiance chaleureuse et amicale. Les sourires illuminaient les visages des

participants, confirmant le plaisir partagé lors de cette soirée. Fort de ce succès, le Tennis Club a d'ores et déjà annoncé que cette animation sera reconduite en 2025, pour le plus grand bonheur des amateurs de belote.

Grâce à l'engagement de chacun, ces événements ont été une véritable réussite, renforçant les liens entre nos adhérents et célébrant le sport et la convivialité.

Rendez-vous donc l'année prochaine pour de nouvelles aventures sportives et des moments de partage inoubliables !



DON DE SANG : UN ACTE GÉNÉREUX ET SOLIDAIRE !

EFS (Etablissement Français du sang) et ADSB (Association pour le Don de Sang Bénévole) : main dans la main pour le don de sang et de plasma. Les Associations pour le Don de Sang Bénévole, accompagnent l'EFS dans sa mission de santé publique. Elles œuvrent quotidiennement pour le don de sang et de plasma en participant activement à la promotion et à l'organisation des collectes.

Les principales conditions pour donner : être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins 50kg et se munir d'un justificatif d'identité. Les collectes de sang se déroulent sur rendez-vous, il suffit de vous inscrire (même à la dernière minute) sur dondesang.efs.sante.fr

Témoignage d'une très jeune ambassadrice !



Suite à la collecte de mars, Léonie Coué élève de CE1 à l'école Notre Dame accompagnait sa maman, elle a souhaité faire un exposé à sa classe.

Léonie nous explique : « J'ai fait un exposé sur le don du sang. J'ai invité Chantal Largeau pour m'aider à répondre à certaines questions parce qu'elle est bénévole dans l'association qui s'occupe du don du sang.

Voici le sommaire de mon exposé :

- C'est quoi le sang ?
- A partir de quel âge peut-on donner notre sang ?

- Où peut-on donner notre sang ?
- Qui peut donner son sang ?
- Pourquoi doit-on donner son sang ?
- Combien de fois peut-on donner notre sang ?

Ma Maman a donné son sang, et c'est pour ça que j'ai voulu faire un exposé sur le don du sang.»

L'Amicale des donneurs de sang Augan / Campénéac félicite et remercie Léonie pour son implication et cette belle initiative ! BRAVO Léonie !



JUDO



SOREMADE* de la saison 2023-2024, le 28 juin, par le traditionnel gala. Ce fut une nouvelle fois l'occasion de distribuer moult cadeaux et récompenses parmi lesquels bien souvent le très recherché grade supérieur. Si nous n'avons pas de nouvelle ceinture noire cette année, le niveau du club continue pour autant de s'élever. En témoignent plusieurs judokas qui se sont illustrés et ont porté haut les couleurs du club et de Campénéac : Malo Maria Le Fouler, Clémence Delerue et Serma Kiamanga (photo) se sont hissés au niveau régional. Yann-Gaël Boixel, Manon Daumas et Jade Robo se sont qualifiés au niveau national.

HAJIME** dès la rentrée prochaine pour nous retrouver sur les tatamis !

* Fin du combat

** signal de départ du combat

La visite du Sénat avec l'amicale de L'Oyon

À l'initiative du Président de l'Amicale de l'Oyon, M. Patrice Guérineau, la municipalité a eu le plaisir d'accompagner ses aînés à Paris pour visiter le Sénat le lundi 22 avril dernier. L'histoire du Palais du Luxembourg a été relatée ainsi que son fonctionnement.

Nous avons ensuite eu le privilège de déjeuner au restaurant du Sénat et de profiter des jardins du Palais.

La municipalité adresse ses vifs remerciements à Monsieur le Sénateur Simon Uzenat ainsi qu'à ses collaboratrices qui ont permis cette belle découverte. Ce fut un temps privilégié entre les aînés et les élus de Campénéac. Un magnifique souvenir !



Responsable et Membres de la Commission :



Pierre NOËL

Bruno GABARD

Mathilde ALIX

Jean-Pierre DELOURME

Sandra DRAGON

Jérémy MAHIEUX

Benoît MOUNIER

Chantal GRANDVALLET

David DELARUE

Points sur les travaux entrepris en 2024

Marché voirie hors agglomération :

La Commune de Campénéac a voté un budget de 60 000 € pour la réfection de sa voirie communale.

Cinq entreprises ont été consultées pour réaliser ces travaux (Brocéliande TP, COLAS, EUROVIA, EIFFAGE et CHARRIER). Ces travaux seront réalisés au mois de septembre. Cette prestation comprendra :

- la dernière partie de la route entre les Marchix et Les Grées (application d'un enrobé 0/10 à chaud)
- la continuité de la voirie entre la Touche Larcher et Guinard (application d'un enrobé à l'émulsion).

Entretien voirie :

Comme tous les ans la Commune de Campénéac a lancé une consultation pour la réalisation de Point à Temps sur ces voiries communales. 21 tonnes d'émulsion de bitume dosée à 69% avec mise en œuvre de gravillon 4/6 seront appliquées au mois de septembre sur les parties endommagées de nos voiries ; ceci dans le but de les maintenir en bon état. Cinq entreprises ont été consultées (BROCELIANDE TP, COLAS, EUROVIA, EIFFAGE et CHARRIER).

Curage fossés et dérasement accotements :

La Commune de Campénéac a voté un budget de 5 000 € pour le curage des fossés et le dérasement des accotements. Cela permet de préserver nos routes et de faciliter l'évacuation des eaux de pluie. Les services techniques font un inventaire des secteurs les plus sensibles ; la Commission Travaux établit la liste des routes prioritaires dans ce programme. Les trois entreprises locales (SARL CHAPRON, SARL LDTP et l'entreprise DORE Dominique) vont être consultées prochainement.

Taille des accotements et des talus :

Suite à une consultation lancée auprès de 10 entreprises, c'est Breizh TPS et Travaux publics basée à Guilliers qui a été retenue pour réaliser ces travaux en 2024.

Cette prestation commencera le lundi 17 juin 2024 par la fauche dite de printemps (coupe des accotements des 2 côtés de la route, et dégagement des carrefours sur une longueur de 15 mètres). Seront réalisées ensuite la fauche dite

d'automne à partir du 20 septembre (taille des accotements, des fossés et des talus), ainsi que la taille des chemins d'exploitation.

Entretien des cloches :

L'entreprise ART CAMP PATRIMOINE basée à Morieux dans les Côtes d'Armor assure la maintenance des cloches et la vérification de la protection foudre.

Suite à son passage en février 2024 il a été constaté quelques dommages au niveau de la structure, des battants et du tableau de commandes des cloches.

Pour préserver ce patrimoine la Commune a voté un budget de 10 500 €. Une consultation va être lancée prochainement auprès de trois entreprises spécialisées dans ce domaine. A savoir : Art Camp Patrimoine, Bodet Campanaire et Cornille Havard.

Accessibilité des bâtiments recevant du public :

Depuis le 1^{er} janvier 2015 tous les établissements recevant du public doivent être accessibles à toute personne en situation de handicap. La Commune de Campénéac a été alertée sur l'obligation de se mettre au plus vite en conformité avec la réglementation.

Une commission accessibilité composée de 6 élus (Mme Le Maire, Mme Chantal Largeau, Mme Mathilde Alix, Mme Isabelle Morin-Diégo, M. Pierre Noël et M. Pascal Savigne) a été constituée. Deux réunions ont eu lieu les 19 et 22 janvier 2024 en présence de M. Caudal, instructeur accessibilité et contrôle technique à la DDTM du Morbihan.

Un état des lieux par bâtiment a été réalisé. La municipalité a décidé de programmer ces travaux en deux phases :

- Année 2024 : la mairie, la médiathèque, l'agence postale et l'église ;
- Année 2025 : la salle polyvalente, la salle des sports, les vestiaires de football et l'école publique Théodore Monod.

Ces travaux comprendront la mise en place de rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite, des mains courantes, des bandes d'éveil de vigilance podotactiles pour les personnes mal voyantes, des boucles magnétiques sonores pour les personnes malentendantes, et divers autres travaux pour faciliter l'accès et l'usage de nos bâtiments publics).



CALENDRIER DES FÊTES 2024



JUILLET

- Samedi 6 : **Cinéma en plein air à l'étang**
- Samedi 13 : **Feu d'artifice, bal et repas** (Amicale des Sapeurs-Pompiers et Commune)
- Samedi 20 &
- Dimanche 21 : **Exposition Généalogie** (Les Rendez-vous de la Généalogie)
- Dimanche 21 : **Guinguette au bord de l'étang et soirée disco** (Comité des fêtes)
- Dimanche 28 : **Trail du Géant** (Brocéliande VTT Randos)

AOÛT

- Dimanche 04 : **Pardon de St Laurent** (Les Amis de St Laurent)

SEPTEMBRE

- Vendredi 06 : **Forum des Associations**
- Samedi 21 : **Journée du patrimoine à Saint-Laurent** (Mémoires et Patrimoines)
- Samedi 28 : **Rougail** (Campé Créole)

OCTOBRE

- Samedi 05 : **Soirée Raclette** (Amicale des Sapeurs-Pompiers)
- Mercredi 09 : **Collecte de sang à Augan** (Amicale des Donneurs de Sang)
- Vendredi 11 : **Repas à emporter** (A.P.E.L.)
- Dimanche 20 : **Repas** (Enfants de Téléakagni à Bobo Dioulasso)

NOVEMBRE

- Dimanche 3 : **Fête paroissiale**
- Samedi 09 : **Moules frites** (Avenir Campénéac Augan)
- Lundi 11 : **Repas** (UNC-AFN)
- Samedi 16 : **Loto** (Comité des Fêtes)
- Samedi 30 : **Intra club** (Judo Club Campénéac)

DÉCEMBRE

- Dimanche 8 : **Repas des aînés** (C.C.A.S.)
- Vendredi 13 : **Arbre de Noël** (A.P.E.L.)
- Samedi 14 : **Marché de Noël**
- Dimanche 15 : **Arbre de Noël** (Amicale Laïque)
- Lundi 23 : **Collecte de sang** (Amicale des Donneurs de sang)

